

Histoire des opinions des anciens sur la nature de l'âme

Henri de Boulainviller, *Histoire des opinions des anciens sur la nature de l'âme*, éd. R. Simon, in Henry de Boulainviller, *Œuvres philosophiques*, La Haye, M. Nijhoff, 1973, I, p. 253-291, d'après le ms BNF, n.a.f. 11.074.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

Toujours occupés de l'avenir. la mort ne borne pas nos quiétudes. Nous les portons au delà de cette vie.

Lucret. L.

Non unius horae

Ambigitur status, in

quo sit mortalibus omars

Aetas post mortem quae restat cumque manenda.

Aussi savons-nous qu'il n'est pas seulement question d'une heure, d'une année, d'un siècle, et qu'il s'agit d'une éternité qui nous attend après la mort. Mais sans faire attention à cette autre éternité qui nous a précédés, nous ne pouvons envisager qu'avec effroi celle qui doit suivre. L'essai que font les hommes pendant leur vie des plaisirs et des peines leur en fait souhaiter ou craindre d'infiniment durables, et cette pensée produit en eux un désir violent de connaître, s'il est possible, quel doit être leur sort lorsqu'ils cesseront de vivre. C'est ce désir et cette inquiétude générale des hommes qui ont donné lieu aux raisonnements qu'ils ont faits dans tous les temps sur la nature de l'âme. Persuadés qu'il faut exister avant que d'être heureux ou misérable, ils ont donc examiné s'il était de l'essence de leur être de subsister encore après la mort ; les uns l'ont cru facilement et se sont promis l'immortalité ; les autres ont pensé le contraire, et se sont soumis sans peine à un anéantissement ou plutôt une dissolution qu'ils ont regardée comme la fin des misères auxquelles la nature humaine est sujette.

L'extrême intérêt que nous avons à découvrir si nous devons un jour cesser

d'être ou si nous serons toujours peut bien nous engager à faire quelques efforts pour nous en éclaircir ; mais ce n'est pas avec un esprit timide et prévenu, qui ne respecte et qui ne connaît que son siècle, que nous devons l'entreprendre. Il faut sortir de cette enceinte d'opinions présentes, où la naissance et l'éducation nous ont renfermés. Il faut franchir cette barrière qui nous environne, donner un champ libre à nos réflexions et, nous transportant dans les siècles les plus reculés, examiner sans prévention ce qu'on a pensé avant nous sur la nature de notre âme.

IL y a cependant un autre parti cru communément le plus sûr, et qui est suivi par le plus grand nombre : c'est le joug de l'éducation qui nous retient dans ces mêmes barrières, et l'habitude qui nous fait regarder comme un crime le moindre doute sur une question décidée par le consentement si ancien et si public des nations parmi lesquelles nous vivons. Mais le scrupule sera bientôt levé si l'on fait réflexion qu'en se soumettant sans examen au préjugé de l'éducation, on assujettit tous les hommes à celle qui leur est particulière. Ainsi l'on proscriera la vérité pour substituer à sa place des idées populaires fondées sur des caprices, dont l'origine ne peut plus être démêlée, telle par exemple que la métempsychose, qui sera aussi respectable pour un Brahme ou un Danois, par la force de cet argument, que l'immortalité l'est parmi nous.

Revenons donc à un libre examen des opinions sur cette matière, examen qui ne peut faire aucun préjudice à la vérité, puisqu'il n'est entrepris que pour la mettre dans un jour plus parfait. Par là nous apprendrons du moins l'histoire de l'idée de cette substance qui nous anime. Nous verrons les progrès et la source de l'opinion de son immortalité ; nous en connaîtrons les fondements, nous pourrons juger de leur solidité, et nous charmerons notre inquiétude, si nous ne pouvons nous en délivrer tout à fait. C'est un grand objet que la tranquillité du coeur, mais on n'a jamais pu penser raisonnablement que l'ignorance et l'incertitude fussent des moyens certains pour l'obtenir.

CHAPITRE Ier

Première notion que les hommes ont eue de leur âme

La métaphysique est de toutes les parties de la philosophie celle qu'on a poussé le plus loin dans ces derniers temps. Nos philosophes, plus subtils et plus éclairés que ceux qui avaient raisonné avant eux sur cette matière, se vantent d'avoir débrouillé ce que les siècles précédents avaient confondu, d'avoir parfaitement établi la distinction de l'esprit et de la matière, et d'avoir prouvé par là, d'une manière convaincante, l'existence indépendante de notre âme et par conséquent son immortalité. La raison qu'ils emploient pour prouver une chose si importante, et aussi longtemps ignorée, leur paraît si naturelle et si facile à trouver qu'ils s'étonnent comment les anciens ne s'en sont point aperçus, et qu'ils reconnaissent en cela la vérité de ce que Sénèque disait autrefois : *Veniet tempus, quo ista, quae nunc latent, in lucem dies extrahet et longioris aevi diligentia ; Veniet tempus quo ~ùoster : nostri tam aperta nos nescisse mirentur.* (Senec. L. 7 C. 25).

Cependant, cette raison si claire et si évidente, cet argument sans réplique qui démontre l'existence de l'âme, suppose lui-même autre chose, qu'il est impossible de démontrer. Voici de quelle manière nos métaphysiciens la proposent : le corps est incapable de sentir et de penser, or il y a en nous quelque chose qui sent et qui pense, par conséquent il y a en nous une substance qui est distincte du corps et c'est ce qu'on appelle esprit.

On voit par cet argument que toute la difficulté consiste dans la majeure. S'il est vrai que la matière soit incapable de penser, certainement l'existence de l'esprit est pleinement démontrée ; mais si nous n'avons qu'une idée imparfaite de la matière, l'argument ne conclut rien. Or, il est absolument impossible de prouver que la matière soit aussi parfaitement connue qu'on se l'imagine ; outre les propriétés de l'étendue qu'on lui accorde, elle en a vraisemblablement d'autres que nous n'imaginons ni ne concevons pas, et peut-être que les sensations et la pensée, dont on croit aujourd'hui le corps incapable, sont de ces propriétés de la matière, lesquelles ne nous sont point connues.

Ce chapitre, destiné par l'ordre de cet ouvrage à rapporter les premières notions que les hommes ont eues de leur âme, n'aurait peut-être pas du

commencer par la preuve moderne de la distinction du corps et de l'esprit et par le récit des difficultés qui s'y rencontrent. Mais d'ailleurs il convient à mon dessein de rapprocher ainsi les deux extrémités des âges, afin de mieux faire sentir la différence des idées qu'on s'y est formées, d'une même chose, en divers temps. On entend aujourd'hui par le mot d'âme une substance immatérielle, qui est unie au corps de telle manière que les mouvements de celui-ci sont des conséquences de la présence de celle-ci et que leur séparation entraîne la dissolution du corps.

Mais dans la première origine, le mot d'âme ne signifiait que la respiration animale, ou proprement l'air que nous respirons, qui paraissait le principe de la vie, parce que c'est l'aliment le plus indispensable et le plus continu. Ensuite, on a entendu par ce mot une matière subtile et déliée qui était distincte du corps grossier qu'elle animait, et qui pouvait subsister après la destruction de ses organes, qui pouvait même passer dans un autre corps pour l'animer, comme elle avait animé celui qu'elle quittait, ou bien être reçue dans un lieu où elle existait séparément, sans être renfermée dans aucun corps. Enfin on a immatérialisé l'âme et on en a fait une substance entièrement différente du corps ; mais tout cela s'est fait fort lentement ; il a fallu bien du temps pour accoutumer les hommes à une idée dont ils sont si éloignés par leur manière naturelle et ordinaire de penser.

Les termes d'âme et d'esprit dans notre langue, et la plupart des langues de l'Europe, ne sont point équivoques, surtout depuis que la philosophie moderne s'est introduite. On entend présentement par ces mots un Être entièrement immatériel ; mais il n'en était pas de même autrefois ; les langues anciennes, qui nous ont fourni ce terme ne nous ont point communiqué l'idée qui y était d'abord attachée. Ces mots ne signifiaient autre chose dans leur origine que souffle de vent, parce que la première idée que les anciens ont eue de l'âme n'était pas différente de ces choses. Respirer et être animé était une même chose pour eux, les mots de ~uy~ et de ~su~«, dont on s'est depuis servi dans la langue grecque pour désigner l'âme et l'esprit, ne veulent dire autre chose que la respiration et le souffle, et ceux de *spiritus*, *animus*, *anima*, en latin ne signifiaient autre chose que souffle et vent. *Alii ventum, unde animus vel anima nomen accepit quod*

graece §~£~0 ; *dicitur*. (Lact. de Op. Dei, cap. ~7)

Les auteurs sacrés n'ont pas même d'autres termes pour signifier l'esprit de Dieu, dans la langue hébraïque, que celui dont ils se servent pour exprimer le vent et le souffle ; mais si nous ne sommes point surpris que les Juifs ayant confondu l'esprit de Dieu avec le vent à cause de la pauvreté de leur langue, ou l'âme et le corps, puisqu'il nous paraît clairement que les premiers écrivains de cette nation n'avaient aucune connaissance de l'esprit, il est étonnant que les Grecs et les Latins, qui ont tant raisonné sur la nature de l'âme, n'ayent eu aucun terme propre dans leurs langues pour la désigner, et de là je prétends être en droit de conclure que ni les anciens Grecs, ni les anciens Latins n'ont eu aucune notion de l'Être immatériel, puisque dans leurs langues, quoique très fécondes, il ne se trouve aucun terme pour l'exprimer. Voici ma preuve réduite en argument.

Dans l'origine de ces langues, les hommes ont désigné par des termes particuliers toutes les choses dont ils avaient quelque notion. Or, il n'y a point de langue ancienne où l'Être immatériel soit exprimé par aucun terme ; donc les hommes n'avaient point de notion de l'Être immatériel dans les premiers temps.

On dira peut-être à cela que les hommes n'ayant naturellement aucune idée de l'esprit, ils n'ont pu le désigner que métaphoriquement ; mais c'est confondre l'idée de l'esprit avec la notion de l'esprit. IL suffit d'avoir notion d'une chose pour pouvoir la désigner par quelque terme, puisqu'il n'y a aucun rapport entre un mot et la chose signifiée par ce mot. D'ailleurs les hommes de ce temps ont des termes particuliers dans leurs langues pour exprimer l'esprit et l'âme, quoiqu'ils n'aient pas cependant une idée plus claire et plus distincte que les anciens, ni de l'âme, ni de l'esprit. Ces mots ne signifient proprement parmi nous qu'un être spirituel et immatériel. A la vérité, nous nous en servons quelquefois pour désigner un corps très subtil ; nous disons par exemple : esprit-de-vin, esprit de nitre, esprits animaux, etc. Mais ces expressions sont métaphoriques dans notre langue. La première et véritable signification du mot esprit est chez nous l'Être immatériel, au lieu que chez les anciens c'était tout le contraire : la matière subtile et déliée qui échappait à la vue, mais dont l'action se faisait sentir, et, dans la signification métaphorique, on l'appliquait à l'Être immatériel. La cause

de cette différence entre les langues anciennes et les modernes, c'est que la notion de l'esprit est postérieure aux unes et antérieure aux autres. Lorsque Platon imagina que la nature de l'âme était d'être immatérielle, il fut obligé de se servir des termes de sa langue qui étaient déjà en usage et qui pouvaient le mieux exprimer son idée. Les Latins ont fait de même et aujourd'hui nos missionnaires sont obligés de pratiquer la même chose parmi les sauvages à qui ils veulent donner la notion d'un Être immatériel : ils sont contraints et assujettis à se servir de mots de leur langue, qui jusqu'à eux n'avaient été employés que pour exprimer des choses purement corporelles.

Au contraire, nos langues modernes ayant trouvé la connaissance de l'esprit toute établie, longtemps avant leur commencement, fournissent des termes dont la signification propre exprime l'Être immatériel, quoique ces memes termes en eussent une toute différente dans les langues anciennes dont ils sont empruntés.

CHAPITRE 2e

Antiquité de l'opinion de l'immortalité des âmes

On connaît par l'antiquité de l'opinion de l'immortalité des âmes que les hommes ont pensé de bonne heure à les distinguer des corps, et se sont cru capables d'exister indépendamment et séparément. IL ne faut pourtant point confondre cette immortalité avec l'immortalité particulière aux systèmes plus modernes, car on a cru l'âme immortelle longtemps avant de la dire immatérielle ; et il faut encore moins confondre le temps auquel on a commencé de la croire immortelle avec celui que les philosophes ont rendu si célèbre par leurs disputes sur son immortalité, puisque les Egyptiens, les Chaldéens et plusieurs autres croyaient immortelle, bien auparavant que Phérocide, Pythagore et Thalès s'avisassent de dogmatiser sur cette matière.

La difficulté, s'il y en a quelqu'une en cette matière, consiste à démêler quel est le peuple chez qui cette opinion a pris son origine, et 'en fixer l'époque avec le principe, en quoi il faut encore user de distinction, car quoique l'on trouve

l'origine de l'immortalité établie au même temps en plusieurs endroits de la terre, on peut aisément remonter à la source commune ; mais il n'est pas si facile de fixer le temps précis où une opinion s'est établie lorsqu'on est obligé de la rapporter aux conséquences d'une idée populaire, plutôt qu'à la doctrine positive de quelque législateur ; or, c'est précisément ce qui se trouve au sujet que nous traitons.

Les Egyptiens, les Mages, les Chaldéens, les Gaulois et les Thraces sont les seuls peuples chez qui l'opinion de l'immortalité des âmes paraisse avoir quelque antiquité, car pour les Grecs, ils conviennent eux-mêmes qu'ils l'ont recue des Egyptiens. C'est pourquoi il faut examiner de quelle manière elle a pu s'établir chez chacun de ces autres peuples en particulier.

Les Thraces sont fameux chez les Anciens par la certitude avec quelle ils ont cru les âmes immortelles. Ces peuples pleuraient à la naissance de leurs enfants et se réjouissaient à la mort de leurs proches ; les femmes se brulaient avec le corps de leur mari et ces coutumes bizarres et cruelles n'étaient fondées que sur l'opinion de l'immortalité, qui leur avait été communiquée par Zamolxis leur législateur. Hérodote nous apprend qu'il avait enseigné à ces peuples qu'au sortir de cette vie ils iraient dans un lieu où ils jouiraient de toutes sortes de biens, et que pour faire recevoir ces instructions avec plus de respect, il s'était caché pendant trois ans dans un lieu souterrain, au bout duquel temps il s'était fait revoir comme un homme qui aurait eu commerce avec les Dieux. Diodore de Sicile rapporte qu'il assura les Thraces que la déesse Vesta lui avait dicté ses lois. Or, Zamolxis vivait, selon Hérodote, quelques années seulement avant Pythagore. Diogène Laerte et Jamblique assurent même qu'il avait été esclave et disciple de ce philosophe. Ainsi il faut chercher l'origine de l'opinion de l'immortalité ailleurs que chez les Thraces et leurs législateurs.

Les Gaulois ne se sont pas rendus moins célèbres que les Thraces par leur mépris pour la mort dans l'espérance de l'immortalité. Les Druides qui étaient tout ensemble leurs philosophes, leurs législateurs et leurs prêtres avaient établi cette opinion parmi eux afin de les rendre plus courageux et plus vertueux : *hoc mazime ad virtutem excitari putant*, dit César, et Mela ajoute : *videlicet ut essent*

ad oella meliores. Ils n'avaient pas été trompés dans leur attente ; les Gaulois affrontaient les plus grands périls et ne craignaient point d'exposer une vie qu'ils croyaient devoir être suivie d'une autre plus heureuse.

Inde ruendi In ferrum mens prona viris, animaeque capaces Mortis, et ignavam rediturae parcere vitae.

Cependant il ne paraît point qu'une opinion si fortement établie parmi les peuples fut bien ancienne chez eux. César est le premier qui en ait parlé, quoique les Gaulois fussent connus longtemps avant lui, par les irruptions qu'ils avaient faites dans l'Italie et dans la Grèce. On ne disait point alors qu'ils crussent l'immortalité de l'âme ; on les regardait comme des barbares et des brutaux sans connaissance et sans instruction. Il y a quelque apparence que le commerce des Grecs, qui avaient quelques colonies sur les cotes méridionales de la Gaule, fit passer cette connaissance aux Druides et que ces philosophes l'employèrent depuis pour le gouvernement des peuples. Justin dit positivement que les habitants de Marseille enseignèrent aux Gaulois une manière de vivre raisonnable, qu'ils leur apprirent à cultiver la terre et à s'assujettir à des lois justes et sages, et qu'ils changèrent tellement ces hommes sauvages et féroces qu'il paraissait que les Gaulois avaient été transportés en Grèce plutôt que les Grecs dans les Gaules : *Adeoque magnus et hominibus et retus impositus est nitor, ut non Graecia in Galliam e~nigrasse, sed Gallia in Graeciam translata videretur.*

Comme les Chaldéens et les Mages étaient extrêmement voisins les uns des autres, il est assez inutile d'examiner séparément ce qui les regarde. Ceux-ci étaient des prêtres et des philosophes de Perse, ceux-là des prêtres babyloniens. L'opinion de l'immortalité de l'âme était si ancienne chez les Chaldéens qu'ils en ont disputé aux Egyptiens l'honneur de l'invention, et quelques Grecs la leur ont attribuée. Cependant, on sait qu'ils étaient redevables à l'Egypte de toutes leurs connaissances et de toute leur philosophie. Belus avait autrefois mené une colonie d'Egyptiens sur les bords de l'Euphrate et avait établi des prêtres chaldéens à l'imitation de ceux d'Egypte. C'est ainsi que Diodore le conte, mais dans la vérité de l'histoire on sait que les Egyptiens ayant assujetti et longtemps

possédé tout l'Orient y firent passer une partie de leur discipline et de leurs sciences, qui ont servi de fondement à tout ce que les Chaldéens, les Mages, les Gymnosophistes et les autres philosophes orientaux ont enseigné à leurs peuples dans la suite des siècles.

C'est de là probablement que venait cette grande conformité d'usages que l'on reconnaît entre les Chaldéens et les Egyptiens : même goût pour l'observation des astres, même règle des années, même soin de conserver la mémoire des événements ou d'écrire des annales. La meilleure partie des Chaldéens devait son origine à l'Egypte, les autres lui avaient été longtemps assujetties : de là il se forma une estime commune de la doctrine et des lois d'Egypte, qui s'est perpétuée chez les Chaldéens jusques aux derniers temps. Ainsi quand il serait vrai que l'opinion de l'immortalité de l'âme n'était pas encore bien établie en Egypte, lorsque la première colonie des Chaldéens en partit, le commerce qui se conserva entre les deux nations et la longue domination des Egyptiens en Orient firent également passer cette doctrine des uns et des autres sitôt qu'elle fut inventée, une chose si importante ne pouvant manquer d'être communiquée, soit de peuple à peuple, soit de savant à savant.

Dans la suite, l'Egypte ayant perdu une partie de sa réputation, lorsqu'elle tomba entre les mains des Perses, puis des Macédoniens, les Chaldéens, qui se soutinrent beaucoup mieux, furent illustres parmi les Grecs, justement au temps qu'il commença d'y avoir des historiens et des philosophes parmi eux ; c'est ce qui a fait penser à quelques-uns qu'ils étaient les inventeurs de l'opinion de l'immortalité des âmes.

IL n'est pas improbable que les Mages l'aient prise des Chaldéens et que ceux-ci, conjointement avec les Grecs, l'aient portée aux gymnosophistes, lesquels, renchérissant sur la doctrine simple de l'immortalité, imaginèrent depuis la métempsychose : opinion qui subsiste encore parmi leurs descendants. Au moins ne paraît-il pas que les gymnosophistes du temps d'Alexandre pensassent encore à l'immortalité, car ce prince ayant demandé à l'un des plus considérables quels étaient en plus grand nombre les morts ou les vivants, il répondit que c'était les vivants, car les morts n'étaient plus rien, réponse qui ne

convient point à un homme persuadé de l'immortalité. Quoi qu'il en soit, il n'y a aucun vestige dans l'antiquité qui prouve que les Philosophes indiens aient connu l'immortalité avant que d'avoir commerce avec les Grecs.

Après ce qui vient d'être dit, on n'aura plus grani peine à persuader que les Egyptiens sont les premiers peuples qui se soient flattés de l'immortalité. Le plus ancien des historiens l'assure aussi, et c'est le sentiment le plus commun dans l'antiquité. Les Egyptiens ont été pendant plusieurs siècles les plus illustres de tous les peuples ; ils ont eu, parmi leurs rois, non seulement des conquérants d'une grande partie du monde, mais parmi leurs sages des hommes qu'on venait écouter des extrémités de la terre ; c'est en Egypte qu'Orphée, Musée, Dédale, Homère, Lycurgue, Solon, Pythagore, Platon, Démocrite, etc, ont puisé toute la doctrine qui les a depuis rendus si célèbres. Les Egyptiens ont été reconnus pour inventeurs de tous les arts nécessaires à la vie, et des doctrines les plus importantes à notre instruction, non seulement de l'immortalité de l'âme, mais aussi de toutes les opinions qui se sont répandues parmi les hommes sur les dieux, les êtres subordonnés à la première divinité, bons et mauvais démons, les démons gardiens de chaque chose dans l'univers, les héros, les génies, etc. Enfin, ils sont les Pères de toute philosophie, ainsi qu'un grammairien célèbre les a nommés : *omnium philosophiae disciplinarum parentes* ; et quelque forte prévention que les Grecs eussent pour eux-mêmes, ils ont été obligés de reconnaître qu'ils tenaient d'eux et les arts et les sciences qu'ils ont enseignés depuis au reste du monde.

J'ai déjà dit qu'il était plus difficile de fixer le temps auquel on a commencé à croire l'immortalité de l'âme que d'en découvrir les auteurs. En effet, nous voyons que les hommes la croyaient déjà avant que les plus anciens ouvrages qui nous restent de l'antiquité eussent paru. Homère en parle comme d'une chose établie dès le temps de la guerre de Troie. Patrocle selon lui apparaît à son ami Achille et le prie de faire brûler son corps. IL fait ailleurs descendre Ulysse aux enfers et lui fait lier conversation avec les morts qu'il avait autrefois connus. A la vérité, il se peut faire que les Grecs n'eussent encore aucune connaissance de cette opinion, au temps qu'Homère la leur attribue ; mais au moins ne peut-on point douter qu'Homère lui-même n'en fut instruit. Les prêtres d'Egypte

montraient écrit dans leurs annales que ce poète était autrefois venu dans leur pays, pour s'y informer de leurs opinions ; par conséquent on peut dire qu'il avait appris d'eux une chose qui était encore ignorée de ceux de sa nation Hésiode, qui vivait peu après Homère, parle amplement des démons et des héros, qui n'étaient autre chose selon lui que les âmes des premiers hommes existantes après leur mort ; par où il paraît que cette doctrine commençait déjà à être assez connue. En effet, on la peut aisément faire remonter jusques au temps d'Orphée, qui est dit avoir beaucoup orné l'idée des enfers, laquelle par conséquent était encore plus ancienne et peut-être du temps des premières colonies égyptiennes qui virent en Grèce, telle que celle de Cécrops, natif de Sals, dans le Delta, lequel est reconnu pour le fondateur de la ville d'Athènes. Mais l'idée que l'on en avait était très confuse, et ne s'est développée que par le secours des memes Egyptiens, chez qui les habiles hommes de la Grèce voyageaient tous, et d'où ils rapportèrent diverses conualssances dans leur pays.

Si nous avons les ouvrages d'Orebatius, de Darès, qui avait composé une Iliade, de Melisander, qui avait décrit les combats des Centaures et des Lapithes, et des autres qui ont vécu avant Homère, nous pourrions aller plus loin dans la recherche que nous faisons du temps auquel on a commencé de croire l'immortalité. Mais après tout il nous faudrait des auteurs Egyptiens du temps florissant de leur empire, ou du moins il faudrait pouvoir lire et entendre tant d'inscriptions qui restent de ce temps-là dans leur pays, les diverses sortes d'écritures, si nous voulions avoir le témoignage des contemporains en l'établissement de cette opinion.

IL y a pourtant quelques raisons de présumer que l'Egypte devait déjà être un Etat considérable et florissant lorsque l'opinion de l'immortalité de l'âme s'y est introduite. Les historiens rapportent de certains usages autrefois observés par les Egyptiens, qui ne conviennent guère avec cette opinion, par exemple celui de mettre un squelette au bout de la table de leurs festins, celui d'embaumer les corps morts avec tant de soin, et surtout celui de batir des tombeaux superbes, pendant qu'ils négligeaient leurs propres maisons. La raison qu'ils en donnaient ne pouvait absolument s'accorder avec l'opinion de l'immortalité, car ils disaient que les maisons n'étaient que des demeures passagères, au lieu que les tombeaux

étaient des demeures éternelles.

On peut dire encore que cette opinion n'était pas établie quand les Juifs ont quitté l'Egypte, puisque Moïse, élevé dans la théologie la plus secrète du pays, n'en avait aucune connaissance. Or il faut supposer qu'il n'aurait pas manqué de l'établir parmi les peuples d'une république naissante, dont il était le législateur et le chef, comme la plus propre à maintenir le gouvernement et la religion qu'il leur prescrivait. On peut encore ajouter que les Juifs, si attachés de tous temps aux usages et aux moeurs de leurs pères, n'ont été instruits de l'immortalité qu'au temps de leur retour de Babylone, et qu'ils n'auraient pu l'ignorer si longtemps si cette opinion eut régné en Egypte, ou dans le temps du séjour qu'ils y ont fait, ou depuis, vivant dans le voisinage et dans une liaison d'affaires, de mariages, de guerres et de traités, entre l'une et l'autre nation.

Mais pour que cette preuve fut bonne, il y aurait bien des choses nécessaires ; 1° il faudrait que les Juifs eussent été propres à goûter quelque instruction, et l'on voit qu'ils en étaient totalement incapables. De toutes les commodités et de l'abondance de l'Egypte, ils ne regrettaient que les oignons et la viande bouillie ; de tout le culte qu'ils y avaient vu pratiquer, ils n'avaient retenu que celui des boeufs, comme il parut dans la fabrique du veau d'or. Au lieu de la raison dont ils étaient incapables, il leur fallait des menaces, des chatiments, des prodiges, des miracles ; 2° il faudrait qu'il fut bien certain que Moïse fut aussi instruit qu'on le suppose dans les sciences des Egyptiens. Philon et Joseph l'ont voulu faire croire aux Grecs et aux Romains. St Etienne l'assure dans sa harangue, rapportée dans les Actes des Apôtres, mais Moïse lui-même ne le dit pas. On voit par ces livres qui nous restent de lui qu'il ignorait les notions les plus communes de l'astronomie, science favorite des Egyptiens. Il n'était pas meilleur physicien ou géographe ; il dit de lui-même qu'il était simple, idiot et bègue. Sa théologie n'était pas de beaucoup plus parfaite que ses autres connaissances, et dans le fait les Juifs étaient de malheureux esclaves qui n'avaient aucun commerce avec la nation qu'ils servaient. Accablés de travail ou relégués en un coin de désert, comment auraient-ils profité des connaissances des Egyptiens ? Moïse lui-même ne sortit de cet état que pour devenir pasteur de brebis, dans un autre désert, et il y passa quarante ans.

De tout cela, je conclus qu'il n'est pas possible de former une preuve pour ou contre la croyance de l'immortalité des âmes, établie ou non en Egypte, au temps de la sortie des Hébreux, autre que du fait dont on est d'accord, que Moïse et son peuple l'ont ignorée.

Au reste, les Egyptiens ont été le premier peuple policé de la terre. Les autres hommes vivaient encore dans la grossièreté et la barbarie que l'Egypte était déjà gouvernée par des rois sages et que ses habitants observaient des coutumes raisonnables. Aussi, il ne faut point s'étonner qu'une chose aussi utile au gouvernement que l'est l'opinion de l'immortalité de l'âme ait pris naissance chez eux, puisqu'ils étaient pour lors les seuls auxquels l'établissement de cette opinion put être de quelque usage pour le bien de la société.

Si, comme disent Polybe et Strabon, une république pouvait n'être composée que d'hommes vertueux, toutes les inventions de politique ou de religion seraient inutiles, mais comme les hommes sont d'ordinaire vicieux, il faut les tenir en bride par ce moyen ; *ut quos natura non posset, eos ad officium reduceret Religio*, dit Cicéron. Les législateurs des Egyptiens ayant donc jugé très propre à contenir les peuples dans le devoir une opinion qui leur faisait craindre des chatiments et espérer des récompenses après cette vie, ils l'ont établie avec soin, comme ont fait depuis Zoroastre et les Druides, par les mêmes raisons, chez les Thraces et chez les Gaulois.

C'est pour nous conformer au sentiment le plus généralement reçu dans l'antiquité que nous disons que les Egyptiens ont été les premiers qui aient cru l'âme immortelle, et que ce sont eux qui ont communiqué cette opinion aux autres nations. Toutefois, comme ce sentiment n'est fondé à l'égard de certains peuples que sur des conjectures, fortes à la vérité, mais qui ne vont pas jusques à la démonstration, pour nous assurer, par exemple, que les Indiens aient reçu d'eux cette doctrine, nous pouvons là-dessus faire une réflexion qui ne sera pas hors de propos.

Les Grecs ayant reçu des Egyptiens l'opinion de l'immortalité n'ont peut-

être pu se persuader que d'autres peuples, qu'ils regardaient comme des barbares, et parmi lesquels ils voyaient cette opinion établie, l'eussent prise de la même source qu'eux. Les Romains qui ont été instruits dans cette doctrine par les Grecs, ayant adopté en même temps ce que ceux-là leur disaient touchant les Egyptiens, les ont célébrés à l'envi comme en étant les Pères et les vrais auteurs. Ainsi ces derniers, pour avoir enseigné aux Grecs l'opinion de l'immortalité, ont été regardés par les deux premiers peuples comme ceux qui l'avaient enseignée pareillement au reste du monde. IL est vrai d'autre part que les Egyptiens étant le premier peuple policé de la terre de qui nous ayons quelque connaissance, il se peut bien faire qu'ils soient les premiers qui ont cru l'âme immortelle ; mais il est très possible que d'autres nations soient parvenues d'elles-mêmes à le croire aussi, la même politique qui a pu établir cette doctrine chez les uns ayant pu l'introduire chez les autres au titre de son utilité, puisque c'est constamment une opinion bonne et utile au bieri de la société en général, témoin l'usage qu'en font encore aujourd'hui les Brachmanes et les Bonzes, malgré la dépravation de la première idée, et malgré la bassesse et la crédulité superstitieuse des Indiens et du peuple chinois.

Mais si la politique a introduit en partie la doctrine de l'immortalité de l'âme parmi les hommes, les hommes de leur côté ont beaucoup fait pour l'établir ; ils ont été pour ainsi dire au-devant de l'idée des Législateurs ; car la nature nous inspire à tous une aversion si violente de que l'on appelle destruction de l'être, qu'il faut avoir toute la fermeté et toute la philosophie possible pour l'envisager sans frémir. L'existence nous est si douce que non seulement nous sommes décidés à l'accepter quand elle nous est proposée, mais que nous ne saurions nous résoudre à y renoncer, quoique l'espérance nous instruisse par des exemples continnels que le temps de notre destruction viendra à son tour et qu'on ne le peut éviter. Mais l'existence nous est si naturelle que nous ne comprenons point comment il peut être possible qu'un jour nous ne soyons plus. C'est ce qui me fait penser que des hommes qui n'auraient jamais entendu parler de la mort ou qui n'auraient jamais vu mourir personne se croiraient véritablement immortels. Ils oublieraient qu'ils sont venus au monde et croiraient n'en devoir jamais sortir. IL en est peut-être de même de nous ; oubliant que nous avons commencé d'être, nous nous imaginons devoir être

toujours, du moins en partie, si nous ne le saurions croire pour le tout. A la vérité, cette pensée que nous avons commencé d'être nous vient quelquefois dans l'esprit, mais nous ne nous y arrêtons pas ; elle déplaît et fatigue parce qu'elle conduit insensiblement à conclure que ce qui n'a pas toujours été pourrait bien ne pas toujours être. Cependant, en poussant cette crainte de notre destruction par delà les bornes de la vie, on peut dire que nous abusons d'un sentiment que la nature a mis en nous pour la conservation de notre être, de même que les voluptueux abusent d'un plaisir qu'elle ne leur fait ressentir que pour les inviter à satisfaire à la nécessité.

C'est donc l'amour-propre qui a enfanté l'opinion de l'immortalité, et il n'en faut point chercher la source ailleurs que dans le coeur des hommes. Mais cette opinion eut toujours été en eux une croyance confuse ou un désir inquiet plutôt qu'une véritable certitude si d'habiles législateurs ne l'avaient pour ainsi dire consacrée par la religion, et ne l'ensent établie d'une manière qui ne permit plus d'en douter. C'est ce que Zamolxis a fait chez les Thraces, ce que les Druides ont pratiqué chez les Gaulois, Orphée, Mélampe, Pythagore et les autres philosophes chez les Grecs, les Chaldéens et les Mages chez les peuples d'Assyrie et de Perse, les gymnosophistes chez les Indiens, et apparemment les anciens prêtres et rois d'Egypte chez les peuples qui leur étaient soumis ; à quoi l'on peut ajouter que ces derniers ayant affaire à une nation qui a toujours été fort crédule et superstitieuse, il ne doit pas leur avoir été difficile de faire recevoir un dogme à l'établissement du - quel l'esprit humain était si naturellement porté.

CHAPITRE 3e

Ce que les Anciens entendaient par l'immortalité de l'âme

Après avoir fait connaître les premiers sectateurs de l'immortalité de l'âme, il faut à présent expliquer ce qu'ils entendaient par cette immortalité, c'est-à-dire examiner leur pensée sur l'état de l'âme au sortir de cette vie. Quoiqu'ils convinssent tous qu'elle était immortelle, ils avaient néanmoins des opinions bien différentes entr'eux sur ce qu'elle devenait après sa séparation d'avec le corps. Les uns la faisaient aller dans un lieu où elle était récompensée ou punie selon ses mérites ; les autres la faisaient passer en d'autres corps pour

recommencer une nouvelle vie ; c'est ce que l'on appelle la métempsychose. Et de ceux-ci, quelques-uns l'envoyaient seulement dans des corps humains, d'autres indifféremment dans des corps d'hommes ou de bêtes, de sorte qu'on ne trouve point d'uniformité sur cet article parmi les anciens, et c'est ce qui a fait que les poètes ont donné à l'envi carrière à leur imagination pour diversifier et embellir la matière.

La métempsychose était pourtant le dogme le plus communément reçu dans les premiers temps ; comme les Egyptiens la croyaient, il ne faut point s'étonner que ce fut le sentiment le plus général, puisque c'était eux qui avaient communiqué au reste du monde l'opinion de l'immortalité. A la vérité ce sentiment avait varié selon le génie différent des hommes, mais le fond de la doctrine était toujours resté, et pourvu que l'on soutienne en général que l'âme passait d'un corps en un autre, on ne croyait pas s'en écarter. Tous ceux qui nous apprennent que les Gaulois croyaient l'âme immortelle nous disent en même temps qu'ils croyaient la métempsychose.

Mela nous assure qu'il y en avait parmi les Thraces qui soutenaient ce sentiment. On sait que les Indiens ont été et sont encore de grands sectateurs de cette opinion, et que par ce moyen elle s'est répandue jusques dans la Chine. Pythagore l'avait rendue célèbre dans la Grèce et dans l'Italie. Et elle s'est conservé des partisans illustres, même après l'établissement du platonisme.

Hérodote attribue aux Egyptiens l'idée d'une espèce de métempsychose assez particulière. Ils prétendaient, selon lui, que l'âme parcourait successivement toutes les espèces d'animaux de la terre, de l'air et des eaux, après quoi elle retournait dans un corps humain, et ils ajoutaient qu'il fallait trois mille ans pour achever cette révolution. Les Egyptiens avaient un extrême respect pour un grand nombre d'animaux, qui étaient dans leurs idées les types de leurs premiers héros, et pourtant ils ne pouvaient regarder que comme un insigne bonheur de passer par exemple dans le corps d'un chien, d'un boeuf, d'un mouton, d'un chat, etc. Cependant comme Hérodote est le seul qui rapporte cela, et que tous les autres historiens leur attribuent seulement la métempsychose sans faire mention de cette singularité, il y a de l'apparence que ce n'était qu'un

sentiment particulier de quelques-uns d'entre eux. On y remarque en effet un peu trop de subtilité et de raffinement pour qu'on puisse le croire avoir été l'opinion ancienne et générale de la nation.

On croyait donc communément que les âmes passaient après la mort dans des corps soit d'hommes, soit d'animaux, pour y être punis ou récompensés selon leurs mérites précédents, par la vie heureuse ou malheureuse qu'elles allaient mener dans ces mêmes corps.

Pythagore ne manque pas, avec la métempsychose, d'établir aussi le jugement des âmes, d'abord après la mort, comme une chose très capable de détourner les hommes de l'injustice.

Claudien dit que le juge des enfers envoie les âmes dans des corps de bêtes dont ils avaient eu les inclinations pendant leur vie ; les hommes cruels deviennent ours, les voleurs loups, les trompeurs renards, les intempérants cochons, etc.,

Exacquat damnum meritis et muta ferarum Cogit vir~la pati : Iruculentos ingerit ursis, Praedonesque lupis ; fallaces valpibus addit, At qui desidia semper, vinoque gravatus, Indalgens Veneri, voluit torpescere luxu ; Hunc suis immundi pingues detrudit in artus.

Platon dans son Phèdre où il établit la métempsychose n'envoie point les âmes dans les corps des bêtes, mais seulement dans les corps d'hommes, et il marque neuf différents états humains qui leur sont destinés suivant leurs vertus ou leurs vices. Je dirai en passant, pour faire connaître le génie du philosophe, qu'il met au premier rang les parfaits amants, et je dois ajouter pour faire connaître la manière de penser des Grecs sur la liberté qu'il place les tyrans au dernier, c'est-à-dire qu'il reconnaît les uns pour les plus vertueux et les autres pour les plus indignes de tous les hommes.

L'opinion de ceux qui faisaient passer les âmes dans un certain lieu est devenue dans la suite la plus commune ; nous avons vu que les Thraces s'en

étaient laissés persuader ; les Grecs l'embrassèrent aussi et la communiquèrent aux Romains, qui la répandirent par tout leur empire. Le lieu où les âmes étaient recues était divisé en deux séjours : le Tartare pour les criminels, et les Champs-Elysées pour la demeure des justes, tous deux compris sous le nom d'enfers, c'est-à-dire de lieux bas et profonds.

Hésiode assure que l'enfer est autant au-dessous de la terre que le ciel est au-dessus, et il dit en même temps que si l'on jetait une enclume du ciel sur la terre, elle serait dix jours à y arriver. Mais il ne paraît pas qu'il crut qu'il y eut des feux dans l'enfer, puisqu'il ne leur donne d'autre épithète que ceux de bas et froids, parce qu'en effet il les supposait fort éloignés du soleil. C'était donc sous terre, dans un lieu extrêmement bas, que les anciens de cette seconde opinion plaçaient le séjour des âmes. Et dans cette pensée ils s'imaginaient que les gouffres et les trous profonds qu'on voit en certains endroits de la terre étaient des ouvertures de l'enfer et des chemins qui conduisaient dans ce lieu ténébreux. Voilà pourquoi on allait consulter les ombres des morts auprès du fleuve Achéron, en Epire, et au lac d'Averne en Italie. C'est ce qui avait fait croire que la caverne qui était auprès de la ville d'Héraclée, dans le Pont, et le fameux antre de Labadie 1 en Grèce avaient autrefois donné passage à des héros qui étaient descendus par là dans les enfers, et c'est encore ce qui faisait regarder comme des soopiraux du Tartare l'Etna, le Vésuve et les autres volcans.

C'est ici le lieu de parler d'une opinion des anciens qui a toujours paru assez difficile à expliquer ; ils croyaient que les âmes des morts qui n'étaient point brolés ou enterrés demeuraient errantes sur les bords du Styx sans pouvoir passer outre, ni être admises dans la société des autres morts. Cette croyance leur inspirait un soin et une précaution toute particulière pour ne point laisser le corps sans sépulture

Pour bien entendre la raison de cela, il faut savoir que les anciens, qui avaient partagé le monde entre les dieux, ne reconnaissaient pour être du domaine de Pluton que ce qui était compris dans le sein de la terre ; ainsi ce dieu ne pouvait compter entre ses sujets ceux qui n'étaient point inhumés, parce qu'ils étaient hors du sein de la terre ; leurs âmes par conséquent n'avaient aucune

justice à attendre de lui et ne pouvaient être admises à son tribunal jusqu'à ce que les morts eussent pour ainsi dire acquis le droit de bourgeoisie dans l'empire par leur sépulture. Suivant cette opinion, il eut été avantageux aux scélérats qui n'avaient que des chatiments à attendre de n'être jamais inhumés, mais les Anciens qui laissaient souvent pourrir sur une croix les corps des criminels ne se piquaient pas de raisonner si conséquemment. Et il est certain qu'ils regardaient la privation de la sépulture comme un si grand malheur qu'ils ont quelquefois condamné à la mort des généraux d'armée victorieux pour avoir négligé de faire enterrer les corps de leurs soldats qui étaient péris dans le combat.

Comme on était dans l'opinion que les âmes de ceux qui restaient sans sépulture n'étaient point recues dans l'Empire des morts, et par conséquent qu'elles n'étaient pas renfermées dans les enfers, cela avait donné lieu de croire que ces âmes usaient de leur liberté et pouvaient apparaître à leurs amis ou à qui bon leur semblait. Patrocle apparaissant à Achille pour le prier de faire enterrer son corps l'assure que dès qu'il lui aura rendu ce dernier service, il ne pourra plus se faire voir à lui, ainsi qu'il le faisait alors.

Plaute parle d'un homme assassiné dont le meurtrier avait caché le corps dans un coin de sa maison et qui apparaissait aussi parce qu'il n'était point enterré. Il y a plusieurs traits qui prouvent cette opinion des anciens. Cependant on voit bien qu'ils n'étaient aucunement fixés dans leurs principes, et que pendant qu'ils assuraient une chose, la superstition les faisait agir comme s'ils eussent cru tout le contraire. Ainsi, quelque selon leur théologie ils dussent être persuadés que les âmes, au moins celles des morts inhumés, étaient retenues dans les enfers, pour y jouir de la récompense due à leur vertu, ou pour y recevoir la punition de leurs crimes, ils étaient néanmoins assez simples pour s'imaginer qu'un imposteur ou qu'un visionnaire eût le pouvoir de les en tirer, et de suspendre l'exécution de la sentence des dieux.

Ils croyaient encore follement que ces mêmes âmes, qui selon eux devaient être bien occupées ailleurs, s'amusaient à voltiger autour des tombeaux où leurs corps étaient renfermés, et quelqu'uns s'avisèrent de passer la nuit auprès de ces

tombeaux afin d'apprendre en songe ce qui leur devait arriver.

C'est sur cette ridicule opinion qu'était fondé le bruit qui courait parmi les Grecs que dans les champs de Marathon, où étaient les tombeaux des Athéniens morts à la fameuse bataille donnée en ce lieu, on entendait et on voyait toutes les nuits des combattants fort animés les uns contre les autres, lesquels maltraitaient ceux qui venaient là par curiosité, sans faire de mal à ceux qui s'y rencontraient par hasard. Et c'est cette même superstition, dont les premiers chrétiens n'ont pas été exempts, qui fut cause que le concile d'Illyrie en Espagne défendit sous peine d'anathème d'allumer des cierges dans les églises pendant le jour, de peur d'inquiéter ou effaroucher les âmes des saints.

Quoique Platon eut soutenu la métempsychose dans un de ses dialogues, il ne laisse pas d'établir dans un autre un système tout contraire, et ce dernier sentiment est celui qui a été embrassé par préférence de ceux qui se sont attachés à sa doctrine. IL assure en cette occasion que les âmes des justes vont au sortir de cette vie dans un lieu pur, situé au-dessus de la terre, que celles des méchants sont précipitées dans le Tartare, d'où elles ne sortiront jamais, et que celles qui ne sont coupables que de quelques fautes légères passent le marais d'Achérose, où elles sont purifiées par des chatiments proportionnés, mais qu'elles en sortent après l'expiation pour être récompensées de leurs bonnes œuvres.

Virgile parle aussi clairement que Platon de cet état mitoyen par lequel passent les âmes qui ont besoin d'être purifiées de quelque souillure contractée pendant la vie. IL fait ainsi parler Anchise à son fils Aénéas qui le visitait dans les Champs-Élysées : «Après la mort nous ne sommes pas encore quittes de toutes nos misères, il nous reste à souffrir diverses peines pour nous purifier des souillures contractées depuis longtemps ; ainsi les uns sont pendus et exposés au vent, les autres sont purifiés par le feu ; d'autres sont précipités dans un gouffre pour y expier leurs fautes. Chacun souffre d'une manière différente, après quoi on nous envoie dans l'Élysée où nous habitons d'agréables campagnes». Cela nous fait bien connaître l'antiquité de l'opinion d'une purification nécessaire après la mort, quoique dans ces derniers temps elle ait été reprochée aux catholiques romains comme une idée nouvelle.

Les prières, les offrandes et les sacrifices pour les morts étaient dès ce temps-là, comme ils le sont encore aujourd'hui, des suites nécessaires de cette opinion. On voulait alors rendre par ces moyens les juges des Enfers propices aux défunts. On espérait abrégier le temps de leur purification et adoucir leurs peines. On croyait que la piété des vivants était capable d'engager les dieux à épargner les morts et à ne les point traiter avec toute la sévérité que leurs fautes méritaient. Et c'est aussi pourquoi on ne pratiquait aucune de ces choses à l'égard de ceux qui mouraient dans l'enfance, car comme on ne les jugeait coupables d'aucun crime, ni dignes de la récompense d'aucune vertu, on les abandonnait d'ordinaire au sort vulgaire des âmes de cette espèce, mais les plus tendres poussaient ce sentiment en faveur de leurs enfants jusques à les croire dignes de la félicité, par la raison qu'ils n'avaient rien fait qui dut les en exclure.

Quelques-uns des anciens ont eu une troisième opinion, composée des deux autres, c'est-à-dire de celle de la métempsychose et de celle des enfers, et ceux-là croyaient qu'après un séjour d'une certaine durée dans les lieux destinés à la purification des âmes, elles passaient ensuite en d'autres corps pour recommencer à vivre. Platon nous fournira encore de quoi appuyer ce sentiment ; car on trouve de tout dans cet auteur, et on y peut choisir ce qui plait le mieux.

Dans le dialogue où il représente Socrate mourant, et consolant ses amis, un d'eux lui dit que les hommes sont dans une terrible incertitude sur ce que devient l'âme après sa séparation d'avec le corps, à quoi Socrate répond que, suivant une ancienne opinion, les âmes vont après cette vie aux Enfers et qu'ensuite elles reviennent en ce monde et y revivent. Le même Platon, malgré cela, condamne un peu après les scélérats à ne jamais sortir du Tartare, quoique dans son *Phedre* il eut soutenu que leurs âmes ne seraient punies que pendant mil ans, et qu'ensuite elles passeraient en d'autres corps. Mais il n'est pas nécessaire de nous arrêter à ces contradictions de Platon, il suffit d'observer que cette troisième opinion, composée des deux autres, a eu aussi ses zéloteurs, et que Virgile particulièrement l'a ornée d'une autre fiction pour la rendre plus probable. Ce sont les eaux du fleuve Léthé que les âmes purifiées de toutes

souillures allaient boire, selon lui, et perdaient par leur moyen la mémoire de tout ce qui leur était arrivé.

Donec longa dies perfecto temporis orbe Concretam exemit labem, etc.

On voit au long dans cet ouvrage de Virgile ce que l'on croyait communément de son temps, parmi les Romains, sur cette matière, et en particulier comment on pensait que les âmes qui avaient perdu la mémoire du passé étaient saisies du désir de retourner à la vie et d'animer de nouveaux corps.

Pour ne rien omettre sur ce qui regarde l'état de l'âme après cette vie, il faut aussi que nous parlions d'une opinion qui est aujourd'hui si répandue dans le monde, et que les Chrétiens, les Juifs, les Mahémétans regardent comme un des principaux articles de leur foi : c'est la résurrection des morts, dont nous tacherons de découvrir l'origine.

Dans tout ce qui nous reste de l'antiquité, il n'y a qu'un seul endroit de Platon, et un de Diogène Laerce où il soit parlé de la résurrection générale : car pour ce qui est de quelques résurrections particulières, on sait qu'il en courait plusieurs contes, comme d'un Aristée, d'un Cléomède, du poète Epiménide et de quelques autres qu'on assurait être autrefois ressuscités. Mais tout cela n'était regardé que comme de vrais contes de vieilles, dont les enfants se moquaient. A l'égard de la résurrection générale, il en est parlé un peu plus sérieusement dans un des dialogues de Platon, où ce philosophe, fécond en systèmes, voulant expliquer de quelle manière les hommes étaient sortis de la terre dès le commencement, suppose qu'après une certaine révolution de temps toutes choses se rétablissent, les astres vont finir leur cours au même lieu où ils ont commencé, ainsi qu'il est arrivé, à ce qu'il dit, au temps d'Atrée et de Thyeste. Les hommes rajeunissent et meurent dans la première enfance, et ceux qui sont déjà dans le sein de la terre en sortent et renaissent au même état qu'ils étaient quand ils sont morts. On voit assez que ce n'est pas là l'espèce de résurrection que nous cherchons, et que tout ce que Platon dit là-dessus est tiré de sa tête plutôt que de quelque opinion reçue. IL y a toute apparence que les Anciens ne regardaient cette idée que comme une imagination toute creuse, puisque de tant

d'admirateurs et de partisans de ce philosophe, aucun ne s'est avisé d'embrasser ce sentiment.

L'autre endroit où il est parlé de la résurrection générale est dans Diogène Laerce. Voici de quelle manière cet auteur en fait mention. Les Mages, dit-il, condamnent l'usage de braler les corps ; ils sont dans l'opinion que les morts ressusciteront un jour, et vivront pour ne plus mourir. Plusieurs disent que les Juifs sont sortis d'entre eux.

On sait que les Mages admettaient deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, l'un auteur de la vie, l'autre auteur de la mort. Mais tout le monde ne sait pas qu'ils espéraient un jour ne dépendre que de l'un et être entièrement affranchis de la domination de l'autre. Plutarque nous l'enseigne, et ce qu'il dit là-dessus doit être joint avec ce que nous avons rapporté de Diogène Laerce, afin d'entendre quelque chose à leur théologie.

Les deux principes que les Mages reconnaissent, dit Plutarque, doivent selon eux régner l'un après l'autre dans le monde, pendant trois mille ans, et ensuite ils se feront la guerre pendant trois mille autres années ; au bout desquelles le mauvais principe sera vaincu et détruit, et les hommes seront éternellement heureux ; c'est sans doute après la destruction de ce mauvais principe qu'ils croyaient que les morts devaient ressusciter, afin de partager avec les vivants une félicité éternelle.

Cette question de la résurrection que les Juifs prirent en Chaldée et qui donna lieu de dire qu'ils étaient sortis d'entre les Mages, venait vraisemblablement d'Égypte, aussi bien que celle de l'immortalité, car c'est toujours à ce pays-là qu'il faut rapporter l'origine de ces sortes d'idées, et d'ailleurs il y a preuve que les Égyptiens n'étaient si soigneux de conserver les corps que pour que les âmes les retrouvassent entiers au temps de la résurrection.

Nous ne voyons pas néanmoins qu'elle ait fait de grands progrès parmi les autres peuples ; hors de l'Égypte, de la Perse et de la Palestine, il n'y a aucun

endroit de la terre où l'on ait adopté cette idée. Je ne sais pas même si ce n'était point une opinion assez populaire chez les Juifs. L'Évangile et les Actes nous apprennent que les Pharisiens la croyaient ; cependant Joseph l'historien, qui était de cette secte, n'en parle en aucune façon, et il dit même très positivement en deux endroits que les Pharisiens de son temps croyaient la métempsychose. Mais ces ambitieux qui voulaient avoir le peuple dans leur parti pouvaient favoriser en apparence une opinion populaire, de laquelle ils ne faisaient pas grand cas intérieurement. Enfin le mot de résurrection des morts ne se trouve pas une seule fois dans les ouvrages de Joseph.

CHAPITRE 4^e

Ce que les Anciens pensaient de la nature de l'âme

Ce que nous venons de rapporter touchant l'idée qu'avaient les Anciens de l'état de l'âme après la séparation d'avec le corps sert à nous faire connaître ce que pensaient de sa nature les premiers inventeurs de son immortalité. Les uns se contentaient de la croire immortelle, sans raisonner sur ce qu'elle était, laissant à l'imagination de chacun le soin de se la représenter telle qu'il lui plaisait. Les Thraces, comme nous l'avons dit, qui s'imaginaient après cette vie devoir aller en lieux délicieux où ils jouiraient de toutes sortes de biens, comptaient sans doute sur des plaisirs sensuels, tels que le peuple, parmi les Mahométans, en espère aujourd'hui dans le paradis, et on comprend d'abord qu'il ne faut point chercher chez eux une idée de spiritualité, qu'on ne trouve pas même chez les nations les plus raffinées. Ceux qui croyaient la métempsychose, comme les Égyptiens, les Gaulois, et les Pythagoriciens parmi les Grecs, ne mettaient point de différence entre les âmes des bêtes et celles des hommes. Ils ne regardaient l'âme que comme un principe de vie, une substance légère et active qui faisait vivre et respirer le corps dans lequel elle était renfermée, et qui le laissait sans respiration et sans vie au moment qu'elle en sortait, mais qui était propre à animer toutes sortes de corps indifféremment. Par cette raison les Pythagoriciens et les Gymnosophistes ne s'abstenaient de manger des animaux que par la crainte de se nourrir d'une chair animée par des êtres semblables à eux. Ainsi, dans l'idée générale, ils croyaient tous l'âme d'une matière subtile,

légère et déliée, qui passait d'un corps en un autre, c'est-à-dire qui pouvait entrer, sortir, et être contenue en un lieu ; et cela est si vrai que les philosophes qui ont puisé chez les Egyptiens la doctrine de l'immortalité n'en ont pas eu d'autre idée.

Phérecide et son disciple Pythagore, auquel on peut joindre Thalès, sont les premiers parmi les Grecs qui ont soutenu que l'âme fut immortelle ; mais ils se contentent d'établir cette opinion et à l'imitation des Egyptiens, de qui ils la tenaient, ils ne poussèrent point plus avant leur recherche sur la nature de l'âme elle-même.

Quoique quelques-uns attribuent à Pythagore d'avoir enseigné que l'âme était une harmonie, il n'y a guère d'apparence de les croire, puisque ce terme ne peut être que synonyme à celui d'organisation et que l'idée qu'ils nous présentent est absolument contraire à la métempsychose. Cicéron dit positivement que les Pythagoriciens ne s'expliquaient point là-dessus et qu'il n'était parmi eux question que de nombres et que de lignes. *Rationem illi sententioe suae non fore credebant, nisi quid erat numeris aut descriptionibus explicandam.* Mais ceux qui raisonnèrent dans le même temps sur cette matière regardèrent de plus près et voulurent commencer par définir une chose qui faisait tout le sujet de la question. Empédocles, Parménides, Anaximandre, Hippocrate, Démocrite, Héraclite, Dicéarque, presque tous contemporains de Pythagore, entreprirent de fixer premièrement l'idée qu'il fallait se former de l'âme, par une définition qui exprimât sa nature. Ils étudièrent beaucoup, ils méditèrent, ils voyagèrent pour s'en instruire, et après cela ils ne laissèrent point de la définir tous différemment les uns des autres. Empédocles assura qu'elle était composée de terre et de feu, Anaximandre, qu'elle était un air, Hippocrate la confondit avec les esprits animaux ; Démocrite dit qu'elle est un souffle composé d'atomes très subtils, Héraclite, qu'elle était une étincelle. Diccarque soutient qu'elle n'était autre chose que le corps même. Enfin, il serait ennuyeux de rapporter tous les sentiments particuliers des philosophes sur cette matière ; il suffit de dire qu'ils conviennent tous à donner une idée corporelle de l'âme, en sorte qu'il est vrai d'assurer que Platon est le premier qui l'ait spiritualisée. Examinons donc de quelle manière il s'y est pris pour se faire un si grand nombre de sectateurs, jusques dans le siècle présent, qui à cet égard a enchéri sur tous les précédents.

IL y avait déjà plus d'un siècle qu'on disputait sur la nature de l'âme parmi les Grecs lorsque Platon entreprit de traiter cette matière. IL avait été en Egypte puiser à la source, de même que les autres l'avaient fait avant lui. Mais les Egyptiens, qui lui apprirent des choses curieuses sur l'histoire ancienne, ne lui communiquèrent *pas*, apparemment, beaucoup de lumières sur la nature de l'âme. Et il fut heureux que son propre génie les lui fournit, puisqu'elles lui acquirent tant de gloire que, de son vivant et après sa mort, il a été regardé comme le premier de tous les philosophes. Son système sur l'âme ne laisse pourtant pas d'être difficile à entendre. On n'était pas encore accoutumé aux idées claires et distinctes. Un discours brillant falsait passer des raisonnements obscurs, et quelquefois même de faux. Je vais toutefois tâcher d'expliquer ce que Platon a voulu établir sur la nature de l'âme.

Premièrement il s'est servi pour l'exprimer du mot grec *vous* ; qui signifie la pensée, et que les Latins rendent par celui de *mens*. Ainsi il suppose ce que personne n'avait dit avant lui, savoir que l'âme et la pensée sont une même chose. Ensuite il soutient que la pensée est immortelle, parce que selon lui elle est éternelle, et il prouve qu'elle est éternelle par cet argument : ce qui est dans un perpétuel mouvement et qui n'a reçu ce mouvement de personne doit être éternel ; or, la pensée est dans un mouvement perpétuel et elle n'a reçu ce mouvement de personne, parce que, dit-il, on sent bien qu'elle se meut elle-même, et qu'elle n'a besoin de personne pour se mouvoir ; donc la pensée est éternelle.

Une autre preuve de Platon sur l'immortalité de l'âme est celle dont on se sert ordinairement aujourd'hui, qui est la simplicité de sa nature. Mourir n'est autre chose que se dissoudre et se corrompre. Or l'âme qui est une substance simple ne peut ni se dissoudre, ni se corrompre, par conséquent elle ne peut mourir. Voilà le précis des longs raisonnements de ce philosophe sur la nature de l'âme, contenus en deux dialogues fort diffus, embarrassés et assez obscurs pour qu'on ne puisse (sans aider beaucoup à la lettre) se convaincre de l'immortalité par leur lecture. Ainsi il y a toute apparence que Caton et les autres qui se sont donnés la mort après les avoir lus, ont eu quelque autre raison plus

forte et plus persuasive pour se résoudre à quitter la vie sans regret.

Je ne dis rien de l'âme irascible et de l'âme concupiscible dont Platon met l'une dans la poitrine et l'autre dans les entrailles, parce qu'on voit qu'il entend seulement par là des propriétés du corps auxquelles il a bien voulu donner le nom d'ame, en cela même différentes de celle qu'il fait consister dans la pensée, et qu'il appelle l'âme raisonnable, dont il met le siège dans la tête.

Mais cette pensée ou âme raisonnable est dans la doctrine une partie de l'âme universelle du monde, car, selon Platon et tous ses sectateurs, de même que tous les corps particuliers ne sont que des portions de la matière universelle, de même les âmes particulières ne sont que des portions de l'âme universelle qui anime tout le monde. Or pour entendre une infinité de manières de parler dont ceux qui ont vécu depuis Platon se sont servis à l'égard de l'âme, il faut savoir que l'École de ce philosophe regardait l'âme universelle comme un Être divin. Le Père ou créateur du monde, le Verbe ou intellect divin et l'âme universelle composaient cette Trinité fameuse qu'on est aujourd'hui si étonné de trouver dans leurs écrits.

C'est la raison pour laquelle les anciens disaient si souvent que l'âme est une portion de la divinité : *divinae particula aerae*, et on admire ces expressions qui ne sont pour tant ni si pieuses ni si admirables qu'on se l'imagine ; car elles avaient dans la bouche des Anciens un sens tout

différent de celui qu'elles peuvent avoir à présent, et confondaient entièrement chez eux l'âme avec la divinité, l'esprit créé avec l'incrée.

Les dialogues philosophiques de Platon eurent beaucoup de succès et lui acquirent un grand nombre de disciples. Mais, soit que le système de ce philosophe fut peu intelligible, soit que l'esprit humain, naturellement porté vers les choses sensibles, ne put encore goûter des raisonnements si abstraits, il arriva que sa doctrine fut applaudie sans être entendue, et que les hommes, ne pouvant se défaire de l'idée matérielle qu'ils s'étaient toujours faite de leur âme, continuèrent à se la représenter comme auparavant.

Jamais le platonisme n'a été plus en vogue qu'au temps où l'on commença à goûter l'Évangile, et peut-être jamais les hommes n'avaient-ils eu une notion si imparfaite de l'esprit. Non seulement ils ne spiritualisaient pas la substance qui nous anime, mais ils donnaient des corps aux anges et aux démons, qu'ils imaginaient d'ailleurs si fort élevés au-dessus de la nature humaine. Le fameux Philon, Juif en qui l'on disait que l'âme de Platon avait passé, et tous les premiers chrétiens savants, car il y en avait bien qui ne l'étaient pas, n'en avaient pas d'autre idée. C'est de quoi l'on ne saurait douter par les ouvrages d'Athénagore, de Justin Martyr, de Clément d'Alexandrie, d'Origène, etc, qui assuraient que les géants de l'Ancien monde étaient nés du commerce des anges avec les filles des hommes, interprétant ainsi le verset 4^e du 6^e chapitre de la Genèse. Quelques-uns ont dit aussi que les démons en étaient venus. De plus, en raisonnant sur l'histoire de la descente du St Esprit, telle qu'elle est rapportée dans les Actes des Apôtres, il ne semble pas que l'infusion de ce divin Esprit ait rendu ceux qui le reçurent mieux instruits de sa nature, puisqu'ils ne la représentèrent que comme un vent violent et un feu très subtil. Mais il ne s'agit ici que de ce qui regarde l'âme, et il reste à montrer que quoique les premiers chrétiens eussent une estime particulière de la philosophie de Platon, comme de celle qui s'éloignait le moins de la doctrine évangélique, ils n'en ont pas mieux compris son système, et n'en ont pas eu une idée moins grossière et moins matérielle de leur âme.

Tatien, après avoir dit que les Anges et les démons sont des substances

spirituelles, c'est-à-dire selon lui semblables au feu ou à l'air, assure que l'âme est non seulement corporelle, mais même mortelle, et il n'admet aucune différence entre les bêtes et les hommes qu'autant que ceux-ci font habiter la divinité en eux par leur pureté.

Théophile parle de l'immortalité d'une manière assez embrouillée, cependant on ne laisse pas de démêler sa pensée, car après avoir dit que quelques-uns la croient immortelle, il ajoute qu'on ne peut néanmoins concevoir que ce qui est immortel ne soit pas Dieu.

St Irénée dit la même chose, plus clairement ; les âmes selon lui ayant commencé d'être, il serait naturel qu'elles finissent aussi ; mais Dieu par sa toute-puissance les conserve éternellement. IL est inutile d'avertir ici que c'est une même chose de dire que l'âme est mortelle ou de dire qu'elle est corporelle. Tout le monde sait que l'âme n'est immortelle qu'autant qu'elle est spirituelle, parce que l'esprit est par sa nature nécessairement immortel ; ainsi ce qui est mortel ne peut être esprit, et par conséquent St Irénée et Théophile, en disant que l'âme est mortelle en même temps qu'elle est spirituelle.

Il n'est pas étonnant que Tertullien ait fait l'âme corporelle, puisqu'il attribuait un corps à Dieu même. Il n'avait, apparemment, de l'esprit autre idée que celle d'une matière extrêmement subtile, car voici comment il parle de la divinité :

« Quoique Dieu, dit-il, soit Esprit, qui est-ce qui niera qu'il soit un corps, l'esprit n'étant qu'une espèce de corps qui a une figure propre. *Quis enim negaljit Deam corius esse, et si Deus spiritus est, spiritus enim corius est sui generis in sua effigie* ». Dans un traité qu'il a fait exprès de la nature de l'âme, il prouve par de longs raisonnements que cette substance est corporelle, qu'elle est produite en nous par l'âme de nos parents, de même que notre corps est produit par le leur. IL dit pourtant aussi qu'elle est immortelle, mais il n'entend parler sans doute que d'une immortalité gratuite et non d'une immortalité d'essence et nécessaire.

Arnobé s'emporte contre Platon et les autres philosophes qui ont fait l'âme

immortelle ; il dit que c'est un effet de leur orgueil, que l'âme est naturellement mortelle, mais que Dieu la conservera par sa pure bonté. Il assure, comme Tertullien, que ces sont les parents qui engendrent le corps et l'âme tout ensemble.

Lactance après avoir parlé de la diversité des opinions sur la nature de l'âme établit son système comme une chose beaucoup plus raisonnable, et soutient qu'elle est une lumière qui se nourrit de l'humeur du sang, de même que la lumière d'une lampe se nourrit de celle de l'huile. Ainsi, sans parler de Jamblique, de Porphyre, et des autres Platoniciens payens du même temps, ceux qui dans le christianisme faisaient profession de cette secte avaient une idée toute matérielle de la nature de l'esprit. IL n'y a qu'à voir ce qu'en dit Psellus qui, s'appuyant sur l'autorité des premiers Pères, car c'est ainsi que nous nommons ces auteurs chrétiens, et surtout de St Basile, assure que les Anges et les Démons peuvent être touchés et vus, qu'on sait par des faits certains qu'il y en a eu qui se sont brûlés et qui ont laissé de leurs cendres. Synesius, évêque de Ptolémaïde, grand platonicien, dit positivement que l'âme a un corps subtil et aérien avec lequel elle s'envole au ciel, quand elle quitte son corps terrestre et grossier.

Nous aurions un plus grand nombre de preuves que les chrétiens de ces premiers temps n'avaient pas d'autre idée de leur âme qu'ils n'en avaient d'un corps, si parmi eux il s'était trouvé plus de gens qui eussent écrit sur ce sujet ; mais un canon du concile d'Elvire, que j'ai rapporté ci-devant, nous montre quelle était l'opinion commune et confirme ce que j'en dis ici. J'ajouterai pourtant qu'un autre concile beaucoup plus récent, et qui est reçu pour le sixième oecuménique, ne paraît pas avoir eu une idée plus parfaite de la nature de l'esprit, car Sophrone, Patriarche de Jérusalem, y ayant avancé que les âmes, ni même les anges, n'étaient point immortels ni incorruptibles par leur nature, mais seulement parce que Dieu leur a accordé l'immortalité et l'incorruptibilité, ce concile ne l'en reprit point et ne censura en aucune manière son sentiment.

Mais si l'on confondait autrefois l'esprit avec la matière, en se représentant l'âme comme quelque chose de corporel, on peut dire qu'en récompense on

attribuait à la matière des propriétés qu'on a cru depuis n'appartenir qu'à l'esprit. On pense aujourd'hui que le corps est incapable d'aucun sentiment de plaisir et de douleur. Ce n'est que depuis l'établissement du cartésianisme qu'on a pris cette opinion. Autrefois on croyait que le corps seul était capable de ces sentiments. Non seulement les premiers chrétiens pensaient ainsi, mais tous les philosophes, et Platon même, l'ont pensé de même ; ils croyaient l'âme susceptible de désir, de joie, de tristesse, d'inquiétude ; mais pour ce qui est de ces sentiments vifs, qu'on appelle proprement plaisir ou douleur, on ne les donnait qu'au corps. C'est ce qui a été cause que parmi les payens ceux qui ont fait attention sérieuse à ce qu'on leur disait de l'autre monde, ne comprenant point que l'on put souffrir sans un corps, ont cessé de le croire et s'en sont moqués, ainsi que Cicéron nous l'apprend : *Tantumque valuit error, qui mihi quidem jam sullatus videtur, ut corpora cremata cum scirent, tamen ea fieri apud inferosingerent, quae sine corpore nec fieri possent, nec intelligi.*

Mais aussi, comme en reconnaissant un dieu juste, qui doit punir le crime et récompenser la vertu, on ne saurait comprendre de quelle manière il peut exercer la justice si les âmes sont incapables par elles-mêmes de douleur et de plaisir, la résurrection des corps, qui est une opinion tirée de la théologie des Mages, a été adoptée par les Juifs, et ensuite par les chrétiens, comme une chose qui remédiait parfaitement à cette difficulté. Voici comment s'en explique l'auteur du 2^{ème} livre des Machabées, en parlant d'une offrande faite au temple pour les âmes de plusieurs Juifs morts dans un combat : *Visi enim eos qui coeciderant resurrecturos sperarent, superfluum videretur et vanum orare pro mortuis.*

Les premiers chrétiens n'en donnèrent point dans la suite d'autres raisons. Athénagore, qui traite exprès cette matière, ne dit autre chose sinon que Dieu (tant juste doit donner aux uns la récompense qui leur est due, aux autres le chatiment qu'ils ont mérité, et que cela ne se peut faire qu'en supposant la résurrection. Tertullien et les autres en ont parlé de même, à quoi ils ont ajouté quelques autres preuves, assez puériles, qu'il n'est pas question d'examiner ici.

Ce que je viens de rapporter touchant l'opinion qu'on avait conservée sur la

nature de l'âme et touchant l'idée peu spirituelle que l'on continuait de s'en former longtemps après l'établissement et du platonisme, et du christianisme, nous doit convaincre de l'extrême difficulté avec laquelle le système de l'immortalité s'est établi. Il fallut renoncer à une manière de penser ancienne, naturelle, et facile pour en embrasser une nouvelle, difficile et arbitraire. Il fallut imposer silence à une imagination rebelle, qui s'était toujours crue en droit de former seule l'idée de cette âme, à laquelle on voulait qu'elle n'eut plus de part. Tout cela causa bien des efforts, et consumma bien du temps. Toutefois, à force de raisonner, de s'appliquer, et de méditer sur cette question, on se dégagait insensiblement de la matière. Le raisonnement vint à s'épurer, et on comprit à la fin qu'il est essentiel à l'immortalité de l'âme que cette substance ne soit point corps, quoique subtil qu'on le puisse imaginer.

On peut croire cependant qu'il y eut encore bien des hommes qui restèrent dans la première erreur, et qui conservèrent les images grossières qu'ils s'étaient formées. IL s'en trouve même aujourd'hui un très grand nombre, quoique nos connaissances soient parvenues à une précision que les Anciens n'avaient pas. Ainsi Hippocrate continua d'avoir des sectateurs. Empédocles et Démocrite eurent aussi les leurs. Mais Platon prévalut, son opinion devint la plus commune et la plus suivie, et non seulement on connut que l'âme est immortelle, mais on lui accorda cette incorporité qui lui avait été si longtemps refusée. *Ohtinuit non minus di aeternitate ejus, quam de incorporalitate sententioe* (Iacrob. L. 3.C. ~4) Nota. Le terme d'immatériel est bien d'une autre signification que celui d'incorporel. J'ai corrigé cet endroit. (*Note de l'auteur*).

CHAPITRE 5e

Témoignage de ceux qui ont rejeté l'immortalité

Pour achever de donner une connaissance entière de ce que les hommes ont autrefois pensé sur la nature de l'âme, ce n'est point assez d'avoir parlé de ceux qui l'ont crue immortelle. IL faut aussi rapporter le témoignage de ceux qui ont rejeté cette immortalité, ou qui l'ont regardée comme une chose si équivoque et si incertaine qu'ils n'ont pu y prendre confiance. Si ces derniers sont inférieurs

en nombre, la réputation de leurs lumières et de leur capacité semble leur donner la préférence, et nous serons surpris de voir qu'une doctrine aujourd'hui si bien établie a été rejetée par les hommes les plus éclairés, ou seulement regardée comme l'une de ces opinions douteuses qui servent à exercer les esprits. Nous serons encore plus étonnés d'apprendre que des peuples presque entiers, après en avoir été imbus durant plusieurs siècles, l'ont enfin méprisée, jusques à la regarder comme une fable et une chimère.

Nous avons dit au commencement de ce traité que l'amour-propre ayant produit dans le cœur des hommes un désir confus et une croyance incertaine de l'immortalité, la politique s'était servie de ce sentiment, et l'avait réduit en doctrine, pour s'en servir dans le gouvernement des peuples. Il faut commencer par mettre à la tête de ceux qui n'ont point cru l'âme immortelle les législateurs et les sages qui ont ordonné de la croire, car il est certain qu'ils ne pouvaient la regarder que comme leur propre ouvrage, dès le moment qu'une révélation particulière ne la leur avait pas mieux fait connaître qu'aux autres hommes. Mais l'on convient que la religion des Juifs elle-même n'enseignait rien sur l'article de l'âme qui ne fut propre à persuader qu'elle est toute corporelle, et qu'elle meurt avec le corps. Comment serait-il arrivé que les autres législateurs en eussent su davantage que Moïse à qui Dieu même daignait parler comme à un ami ?

Après ces Législateurs, il faut mettre les historiens, qui nous rapportent cela d'eux, puisqu'on ne saurait se persuader qu'ils aient cru sérieusement une chose dont ils attribuent l'invention à d'autres d'une manière toute humaine et toute naturelle. Par exemple peut-on penser qu'Hérodote ait cru l'âme immortelle, lorsqu'il nous assure si positivement que l'opinion de son immortalité a pris naissance chez les Egyptiens, et que ce sont eux qui l'ont communiqué au reste des hommes, surtout lorsqu'il nous les représente comme les plus crédules et les plus superstitieux de tous les hommes ? La plupart des Anciens qui ont dit la même chose touchant l'origine de cette opinion ont-ils pu la regarder autrement que comme une invention humaine, quelque antiquité qu'on lui donne ? Croirons-nous que Diodore, César, Mela, quand ils nous apprennent l'établissement de l'immortalité des âmes chez les Thraces ou les Gaulois, aient eu un grand respect pour une doctrine qu'ils assurent n'avoir été introduite que par politique ?

Polybe et Strabon qui, comme je l'ai déjà rapporté, attribuent diune manière encore plus forte à la politique toutes les opinions répandues parmi les hommes, touchant une autre vie, n'en reconnaissaient (apparemment) pas euxmemes d'autre après celle-ci.

Mon dessein n'est pas d'examiner l'un après l'autre tous les historiens qui nous restent de l'antiquité, mais je crois pouvoir assurer qu'il n'y en a presque pas un dont on put soutenir qu'il a cru réellement l'immortalité de l'âme, si on épiluchait le fond de sa pensée avec un esprit tant soit peu attentif et critique. Quand Denis d'Halicarnasse, par exemple, après avoir dit que la vertu n'est point inutile si l'âme est immortelle, ajoute : comme quelques-uns le disent, ne voit-on pas que ces derniers mots marquent un homme un peu plus que dans la défiance d'une chose qu'il sait n'être fondée que sur l'opinion de quelques-uns ? De même lorsque Salluste fait dire à César, en plein Sénat, que la mort n'est autre chose que la fin des misères humaines, et qu'après il n'y a peines à craindre, ni plaisir à espérer, ne sent-on pas bien en lisant cet auteur que c'est là son propre sentiment, et qu'il pense de même que celui qu'il fait parler ? Tite-Live, Tacite, Suétone, Quinte Curce, qui, en parlant de la superstition des autres, paraissent en avoir été si éloignés, marquent en toutes occasions que leur esprit ne se laissait point surprendre aux opinions populaires dont ils font le récit. A plus forte raison peut-on croire qu'ils n'avaient garde d'admettre celle qui est la source et le fondement de la plupart des superstitions.

Les philosophes, que l'on peut à juste titre nommer les prédicateurs de la doctrine de l'immortalité, puisque c'est eux qui, l'ayant tirée d'un coin de l'univers, l'ont répandue dans le reste du monde, en ontils été eux-memes bien convaincus ? C'est Pythagore qui a le premier divulgué ces secrets aux Grecs ; il leur a appris que les âmes passaient de toute éternité d'un corps dans un autre, et a pu le persuader à quelques-uns. Mais lorsqu'il assurait froidement qu'il se ressonvenait d'avoir été coq, il y a apparence qu'il ne comptait pas lui-même bien sûrement qu'il dut être quelque jour autre chose que Pythagore. Je dois même ajouter ici que la nouvelle doctrine de ce philosophe trouva beaucoup d'esprits peu crédules, qui s'en moquèrent, et entre autres un certain savant dont l'histoire est rapportée par Jamblique dans la vie de Pythagore, lequel l'ayant

prié, lorsqu'il mourrait, de porter de ses nouvelles à son père, offensa si fort le philosophe que celui-ci repartit que, comme il n'irait jamais au lieu destiné pour les scélérats, cette commission était impossible à exécuter.

Tous les philosophes qui, après Pythagore, ont fait de l'âme un sang subtil, un air, un feu, une lumière, ne devaient pas trop non plus compter sur l'immortalité d'une substance qui pouvait s'éteindre ou se dissiper en sortant du corps.

C'est pourquoi Socrate avait raison de railler ceux qui étaient dans le sentiment du danger qu'ils couraient s'ils venaient à mourir dans un lieu exposé au vent. Mais ce qui peut sembler un paradoxe, c'est que Platon lui-même, ce père de la spiritualité, cet auteur de l'immortalité de l'âme, n'a jamais regardé tout ce qu'il a écrit sur cette question que comme un jeu d'esprit et une pure supposition. Il dit si souvent et si près l'un de l'autre le pour et le contre en parlant de l'état des âmes après la mort que ceux qui respectent le plus ses sentiments ne peuvent s'empêcher d'en être choqués. Tantôt, il est de l'opinion de la métempsychose, tantôt de l'opinion des éternités, et tantôt il en compte une troisième. En un autre endroit il imagine une manière de résurrection qui n'a point de rapport avec ces mêmes opinions. Dans un autre ouvrage, il condamne les méchants à rester pendant toute l'éternité dans le Tartare, et dans un autre il les en tire au bout de mille ans pour les faire passer en d'autres corps. Ailleurs il dégrade les animaux du privilège d'être animés par les mêmes substances que les hommes, et leur ôte par conséquent l'immortalité. Mais peu après il dit bien sérieusement que les cygnes chantent au moment de leur mort, parce qu'étant des oiseaux consacrés à Apollon ils annoncent par leur chant les biens de la vie future dans laquelle ils vont entrer. En un mot les contradictions sont si fréquentes dans Platon qu'il en jette jusques dans la morale, voulant quelquefois que les femmes soient communes et d'autres fois que l'on se marie, en soumettant à des peines ceux qui ne le sont pas à certain âge ; quelquefois vantant Homère et les poètes ses imitateurs, d'autres fois les proscrivant de sa république. Ainsi, tout est traité chez cet auteur d'une manière problématique si peu décidée, si peu certaine, qu'il laisse à ses lecteurs un légitime sujet de douter s'il a été persuadé de la vérité des choses qu'il a le plus raisonnablement

soutenues.

Enfin, dans le temps où plusieurs, émus par l'éloquence de Platon, se laissèrent persuader, peut-être sans examen, de la doctrine de la spiritualité et de l'immortalité des âmes, d'autres hommes, moins faciles à convaincre, mais dont la réputation a passé jusques à nous, par rapport à l'excellence de leurs génies, prirent et soutinrent une opinion toute contraire. Hippocrate, Protagoras, Dicearque, Epicure, Athénagore, et une infinité d'autres refusèrent à l'âme ces avantages que Platon lui donnait si libéralement. Démocrite même et Protagoras après lui composèrent chacun un livre pour combattre cette doctrine, et ces livres étaient intitulés : *Des choses qui se passent dans les Enfers*. Si nous avions ces ouvrages, nous apprendrions vraisemblablement des particularités curieuses des sentiments de ces philosophes. Cependant si l'on croit avec un auteur de ces derniers temps que les enfers ne sont autre chose que la terre qui couvre les corps morts, ils n'avaient rien à nous apprendre, tout ce qui s'y passe se réduisant à la dissolution du corps.

C'est dans ces mêmes temps que parurent ces athées célèbres qui osèrent se roidir contre les opinions communes et li~e attaquer par leurs raisonnements : un Evémère, un Théodore, un Diagoras qui se rendit fameux par ses impiétés tournées en railleries, qui seraient trop odieuses à notre siècle, un Hippon de Mélos, qui pensa plus délicatement, mais qui ne fut pas moins athée, puisqu'il fit mettre sur son tombeau cette épitaphe rapportée par Clément d'Ale~andrie : Ci-gît Hippon, que la Parque en le privant du jour a rendu semblable aux dieux.

Périclès, le plus illustre des Grecs de ce temps-là, ne fut que trop soupçonné d'être dans les sentiments d'Athénagore et d'Aspasie, qui furent condamnés à l'exil pour cause d'impiété ; en effet l'un était son intime ami et l'autre sa maîtresse. Alcibiades, neveu de Périclès, osa avec une troupe de jeunes Grecs des plus considérables d'Athènes, insulter aux mystères de tout temps respectés en cette ville. IL fit voir en ce même temps-là qu'il y avait autant d'incrédules dans la société civile que parmi les philosophes ; mais rien ne prouve davantage combien était grand le nombre de ceux qui doutaient de

l'immortalité de l'âme que la manière peu respectueuse et toute profane dont le théâtre traitait les dieux qu'on adorait dans les temples : on se louait, on se moquait de ces mêmes dieux dont on aurait du tout craindre et tout espérer après la mort, si l'on eut cru l'âme immortelle. Cependant le peuple entier assistait aux comédies d'Aristophane et y assistait avec plaisir.

Il est arrivé aux Romains la même chose qu'aux Grecs ; tant qu'ils ont vécu dans la simplicité, sans raisonner sur la nature de l'âme, ils l'ont crue immortelle ; aussitôt que leur esprit s'est animé par la dispute, ils ont cessé de le croire, et ils ont surpassé de beaucoup les Grecs en incrédulité, tant il est vrai de dire que rien n'est si fatal à l'évidence des objets religieux que la nécessité de les pénétrer ou l'envie de les comprendre. Comme les Romains avaient incomparablement plus de solidité dans le jugement que les Grecs, nation légère et avide de curiosités, on trouve presque partout, dans les écrits qui nous restent du bon temps des premiers, cette raison incompatible avec les fables et toujours d'accord avec la nature. Rien n'est plus commun, par exemple, que de trouver chez eux cette réflexion qui naît du sein de la vérité que ce qui n'a point toujours été cessera d'être. La mort n'est rien, dit Lucrèce, ce qui la suit ne nous regarde point. De même que ce qui s'est passé du temps d'Annibal ne nous importe en rien, ce qui arrivera après nous ne nous touchera pas davantage.

Nil igitur mors~ ad nos neque pertinet Hilum ; et sicut anteacto nil t'empore sensimus aegri, ad confligendum venientibus undique Poenis.... sic ubi non erimus, cum corporis alque animae discidium faerit....

Cicéron dit la même chose, voici ses termes : *Robustus animus et excelsus, omai est liber cura et angore, cum et mortem contemait, qua a~ecti sunt, in eadem causa sunt, qua antequam nati.* (De finib. L.I.~ ; c'est-à-dire : l'esprit plein d'une certaine force est sans inquiétude et méprise la mort qui remet les hommes dans l'état où ils étaient avant de naître.

Pline étend davantage cette pensée et parle ainsi de l'immortalité : ce qui suit notre dernier jour est de même que ce qui a précédé le premier, et le corps ni l'âme n'ont pas plus de sentiment après la mort qu'ils n'en avaient avant la

naissance ; mais la vanité humaine s'est imaginé une autre vie après celle-ci et s'est promis l'immortalité, soit par la métempsychose, soit par un éternel séjour dans les Enfers, comme si les hommes respiraient d'une manière différente des autres animaux... « *Omnibus a suprema die eadem quae ante primam, nec magis a morte sensus ullus, aut corporis, aut animae, quam ante natalem. Eadem enim vanitas in futurum etiam se propagat ; et in mortis quoque tempora ipsa sibi vitam mentitur, alias immortalitatem animae alias transfigurationem, alias sensum inferis dendo et manes colendo... Cui vero ullo modo spirandi ratio homini a ceteris animalibus distet* ». (Plin. Hist. Lib. 7. Cap. 56).

Mais Sénèque est celui de tous qui a tourné cette pensée avec le plus d'élégance et de force ; c'est dans la Troade, l'une de ses tragédies où des chœurs s'entretiennent ainsi : Est-ce une vérité, ou nos esprits timides sont-ils trompés par une fable ? les ombres vivent-elles après que les corps sont brûlés ? ou bien mourons-nous tout entiers ? et ne restet-il rien de nous ? la réponse à cette demande est décisive : il ne reste rien après la mort et la mort même n'est rien, c'est le dernier terme d'un espace bientôt parcouru. Renoncez à tout espoir, bannissez toute crainte. Si vous demandez le lieu où vous irez après la mort, ce sera où sont ceux qui ne sont pas encore nés. L'âme et le corps meurent ensemble, la mort n'épargne ni l'un ni l'autre.

Verum est ? an timidos fabula decipit ? Umbras corporibus vivere conditis.... An toti morimur, nullaque pars manet Nostrae ?... Post mortem nihil est, ipseque mors nihil, Velocis spatii meta novissima Spem ponant avidi, solliciti re-etum.... Mors individua est, noxia corpori, Nec parcens animae... Quaeis quo jaceas post obituDz loco ? Quo non nata jacent.

Le même Sénèque (en l'épître 77) :

Haec parva sunt : non eris, nec faisti, utrumqz~e tempus alienum est. Cela se réduit à peu : vous n'étiez point, vous ne serez plus, c'est la même chose, l'un et l'autre temps vous est étranger.

Un autre poète dit la même chose en deux mots : tout retourne à son

premier être, ce qui n'était rien redeviendra rien.

Ortus cuncta suos repetunt, matremque requirunt ; Et redit ad nibilum quod nibil ante fait.

J'avais oublié de dire qu'on a de tout temps été si convaincu de ce dernier axiome que jamais ni Pythagore, ni Platon n'ont prétendu que l'âme fut immortelle qu'en la supposant éternelle. Ce fait est néanmoins d'une extrême conséquence. D'autant que si l'on compte sur leur autorité, on ne doit pas séparer leur doctrine et il n'y a rien de si constant que dans leur opinion l'éternité ou immortalité de l'âme embrassait la durée avant et après la vie. Origène et tant d'autres qui ont suivi Platon ne se sont jamais départis de cette idée, quoique dans la suite les docteurs chrétiens aient séparé les durées de l'âme et que, lui refusant pleinement l'éternité antérieure, ils lui aient accordé l'immortalité pour l'avenir. Aussi faut-il dire que les plus anciens de cette école raisonnaient avec quelque conséquence, et soutenaient que l'immortalité des âmes était un don de Dieu, entièrement distinct et indépendant de leur nature.

IL serait ennuyeux de rapporter une infinité de passages des anciens auteurs qui ne disent tous que la même chose, puisqu'il suffit d'observer en général que la Philosophie de leur temps s'exerçait principalement à combattre les terreurs de l'autre monde, qui prenaient le dessus dans les idées populaires ; l'un nous exhorte à nous défaire de cette malheureuse crainte de la mort, qui empoisonne la vie et ne laisse goûter aucun plaisir pur et tranquille :

Metus ille foras praeceps Acherontis agendus, Funditus hamanam qui vitam turbat ab imo, Omaia suf~undens mortis nigrore, neque ullam Esse voluptaterr~ liquidam puramque relinquit.

(Lucret., lib. 3)

L'autre s'écrie, dans le sentiment du calme intérieur que suppose le partage d'un esprit dégagé des opinions vulgaires :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas, Atque metus omaes et inexorabile fatum Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari !

(Virg. Georg. Lib. 2)

L'un félicite son ami de ce qu'il est sans ambition, sans crainte de la mort et qu'il méprise tout ce qu'on dit sur les sorciers, les songes, les miracles et les esprits :

...Caret tibi pertus inani Ambitione ? caret mortis formidine et ira ? Somaia, terrores magicos, miracula, sagas, ;Nocturnos lemures, portentaque Thessala rides ?

(Horat. Lib. 2. Ep. 2)

L'autre se moque de la crédulité de ceux qui sont effrayés de tout ce qu'ils entendent dire de l'autre monde, lequel selon lui n'est qu'une fable, ou tout au plus un sujet de poésie :

O genus attonitum gelidee formidine mortis ! Quid Styga, quid tenebras et nomina vana timetis, Materiem vatum, falsique pericula mundi ? Corpora sive roguisflamma, scu tabe vetustas Ahstalerint, mala posse pati non ulla putetis.

(Ovid. Metam. Lib. I5)

Enfin, ils ne parlent presque jamais de l'autre vie, qu'ils n'y joignent la dure épithète de fabulcuse

jram te premet nox, fatalaeque Manes

(Horat. Lib. i. Od. 4).

An ficta in miseras descendit falala gentes ?

(Propert. Lib. 3. E1. 5).

Ainsi il est évident que parmi les Romains ce n'était pas seulement les ambitieux ou les esprits forts qui rejetaient l'idée de l'immortalité des âmes, mais les poètes, les hommes délicats en sentiments et en plaisirs. A Varron, César, Cicéron, Atticus, et une infinité d'autres, il faut joindre Auguste, Mercure, Sénèque, Tacite, Lucien et qui ne dirions-nous pas ?

Mais ce n'est pas encore assez ; disons que la chose était si générale qu'il se trouvait à peine quelqu'imbécile parmi les peuples et les esclaves qui fut retenu par les craintes de l'enfer ; il était même si commun d'en parler avec mépris qu'il est étonnant que la crédulité des particuliers eut pu le soutenir contre le langage et l'opinion publique. On en faisait des sujets de comédie qui, apparemment divertissaient plutôt le peuple qu'ils ne l'effrayaient. Suetone marque que le jour où Caligula fut tué on préparait pour la nuit suivante un spectacle qui devait représenter les enfers, et que les acteurs devaient être Ethiopiens ou Egyptiens. On ne saurait douter que tant de causes ne fissent de grands effets dans les esprits et n'affaiblissent l'idée populaire.

Si nous en croyons Cicéron (Lib. 2. de nat. Deor.), on ne voyait point de son temps de vieille si tremblante et si timide qui s'alarmait des contes qu'on faisait auparavant de l'enfer : *quae anus inveniri potest tam excors, quae illa, quae quondam credebantur apud inferos portenta, pertimescat ?*

Et Juvénal nous assure que les enfants même, à l'exception de ceux que nous dirions à la bavette, regardaient avec mépris tout ce que la fable grecque rapportait des enfers.

Esse aliquos manes et sulterranea regna ; Yec pueri credunt, nisi qui nondum aere lavantur.

(Juvénal. Sat. 2).

Voilà des témoignages bien positifs d'une incrédulité consommée sur le chapitre de l'immortalité des âmes, mais je ne les saurais prendre dans toute leur

force ; j'y trouve de l'exagération. Comment en effet aurait-il pu arriver que l'on eut totalement rejeté une idée qu'on avait acceptée si favorablement durant quelques siècles, ? et si l'on prétend que c'était le fruit de la philosophie, mieux entendue et devenue plus commune, n'est-il pas évident que quelqu'éclairé que soit un siècle, il reste toujours des esprits timides qui croient s'attacher au plus sur parti en suivant le plus incroyable ? On sait avec quelle avidité du peuple le christianisme fut reçu, dans Rome et dans les provinces, malgré toute la philosophie du temps, que St Paul attaquait ouvertement, par le seul témoignage de ce qu'il disait avoir vu, opposé à toute l'évidence de la raison. Mais quoiqu'il en soit, nous ne pouvons douter que les plus habiles et les plus polis des Romains ne fussent alors fort prévenus contre l'opinion de l'immortalité des âmes, et quoiqu'ils sussent bien que leurs pères l'avaient unanimement reçue, ils ne pouvaient s'empêcher de la regarder comme un fruit de leur ignorance et de leur simplicité.

Au reste, il est nécessaire d'ajouter ici un fait digne d'une considération particulière, c'est que cette manière de penser, qui ne peut nous paraître qu'odieuse, et propre à corrompre les mœurs, ne rendit point alors les hommes plus méchants ni plus injustes. Au contraire, il semble que les vertus humaines n'ont jamais été si bien pratiquées que par Ciceron, Caton, Mécène. Peste, Trasens, Tite, Trajan, Marc-Antoine, et tant d'autres, qui très certainement ne croyaient pas l'âme immortelle et n'attendaient après la mort ni récompenses, ni chatiment. Leur histoire nous apprend que leur vie n'en a pas été moins pure, moins désintéressée, moins attachée à la justice, au bien public, aux devoirs de leur état. Véritablement on a taché de nos jours de démontrer que toutes ces vertus, dénuées d'un motif qui nous paraît seul légitime - c'est celui de la connaissance de Dieu et de son véritable culte - n'étaient effectivement que des fausses vertus. Le fait n'est pas encore décidé, mais ne pourrait-on pas dire que, par un événement et une espérance contraires, il est fort probable que les doctrines spéciales à l'esprit influent fort peu sur la conduite et les mœurs des hommes, puisque nos sentiments sur l'immortalité de l'âme, et les puissants motifs que l'on nous inspire d'appréhender l'autre monde, ne nous rendent pas à beaucoup près si bons et si justes que les anciens Romains, mais qu'ils nous rendent bien plus coupables dans nos dérèglements et bien plus misérables, soit

parce qu'ils ne nous laissent point d'excuses, soit parce qu'ils nous jettent dans une terreur de l'avenir et dans une inquiétude de qui ne se peut calmer naturellement par aucune juste considération.

Tous ceux dont nous venons de parler et une infinité d'autres dont nous n'avons rien dit étaient exempts de ces terreurs et de ces inquiétudes ; ils n'ont songé durant leur vie qu'à remplir fidèlement les devoirs de bons citoyens et d'hommes raisonnables ; ils ont cessé de vivre avec tranquillité, sans effroi, sans alarmes, et la plupart volontairement, ou du moins sans répugnance. En effet, leur maxime générale était de regarder la vie comme un présent de la nature, de jouir de ses agréments et de supporter ses peines. Ils la comparaient à une table chargée de mets de toute espèce que l'on doit quitter sans regret, quand on est rassasié ; c'est pourquoi ils songeaient uniquement à jouir du temps et à employer leurs jours utilement, et croyaient que le dernier moment serait pour eux la fin de toutes choses.

MORS ULTIMA LINEA RERUM